



Installation du CCFP : un agenda social éloigné des priorités des agents

Lors de la réunion d'installation du CCFP (Conseil Commun de la Fonction Publique) du 2 février 2023, le ministre a présenté les orientations de son agenda social. L'UNSA a pointé des sujets prioritaires qui n'y figuraient pas.

L'UNSA Fonction Publique a ainsi rappelé que le pouvoir d'achat des agents face à l'inflation galopante est une urgence absolue.

L'UNSA a donc réitéré sa demande de tenue immédiate d'une conférence salariale préalablement à l'ouverture du chantier « carrières rémunérations » prévu dans l'agenda social exposé par le ministre.

Le ministre a rejeté cette revendication au prétexte qu'il souhaite ne pas dissocier ce sujet de l'évolution des structures des rémunérations, en faisant fi de l'urgence subie par les agents.

Par ailleurs, le ministre a ignoré l'interpellation unitaire de l'ensemble des organisations syndicales sur les retraites.

C'est pourquoi l'UNSA fonction publique appelle tous les agents publics à se mobiliser massivement le 7 et le 11 février 2023.

Bagnolet, le 2 février 2023

Luc Farré,

Secrétaire Général de l'UNSA Fonction Publique

Contact presse : Angiocom - Erwan Lemerrier - 06 42 31 02 80 - elemerrier@angiocom.fr